

ne s'est pas accrue de plus de 1 p. 100 par an, au cours des cinq dernières années.

Puis-je dire qu'il est dix heures, monsieur l'Orateur?

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Puis-je demander au leader de la Chambre ce que nous ferons demain; peut-il aussi nous indiquer les travaux que nous aborderons lundi et au cours d'une partie de la semaine prochaine?

L'hon. M. Churchill: Demain, monsieur l'Orateur, nous étudierons les crédits du ministère de l'Agriculture et j'espère que nous dépasserons le premier article et achèverons peut-être l'étude des crédits de ce ministère. Lundi, comme le ministre des Transports sera libre nous pourrions étudier la résolution, inscrite en son nom, ayant trait à la loi sur la réduction des taux de transport de marchandises.

Si nous en disposons assez tôt, nous pourrions aborder l'étude de certains articles qui sont inscrits en son nom, au *Feuilleton*, savoir le bil n° C-59 concernant les ports publics, le

projet de résolution qui a trait à la loi sur l'aéronautique et le projet de résolution relatif à un embranchement ferroviaire au Nouveau-Brunswick. Certains de ces articles sont assez courts et, si nous en terminions l'examen, nous pourrions reprendre le débat sur le bill n° C-64 concernant la loi sur l'aide à la production du charbon.

J'ai dit que je donnerais un aperçu des travaux que nous aimerions voir progresser autant que possible d'ici l'ajournement de Noël. Après lundi, nous aimerions poursuivre le débat sur l'Office national d'expansion économique, l'Office d'expansion atlantique, le Conseil national de la productivité, la mesure visant les transformations industrielles et les ajustements de la main-d'œuvre, la commission de délimitation des circonscriptions électorales, les dépenses d'établissement du National-Canadien, la loi sur les aliments et drogues et tous autres travaux qu'il sera possible d'étudier d'ici deux semaines.

(A dix heures et trois minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
